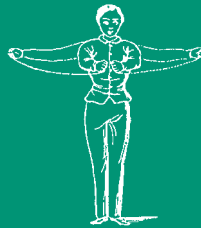


INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN

LA SECTION CLINIQUE DE RENNES



Session 2014-2015

*Figures de l'Autre
dans la clinique analytique*

Association UFORCA-RENNES



2, rue Victor Hugo - 35000 Rennes

www.sectionclinique-rennes.fr

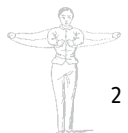
INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN

LA SECTION CLINIQUE DE RENNES

Session 2014-2015

Figures de l'Autre dans la clinique analytique

Association UFORCA-RENNES
2, rue Victor Hugo - 35000 Rennes
www.sectionclinique-rennes.fr



La section clinique de Rennes

Du Séminaire de Jacques Lacan (1953-1980, en cours de publication), on peut dire qu'il a assuré à lui seul la formation permanente de plusieurs générations de psychanalystes.

Cet enseignement qui restitua et renouvela le sens de l'œuvre de Freud, inspire de nombreux groupes psychanalytiques. À l'origine de la création du Département de psychanalyse, il continua d'orienter son travail. L'Institut du Champ freudien se consacre à son développement.

Le département de psychanalyse existe depuis 1968. Il fut rénové en 1974 par Jacques Lacan qui resta son directeur scientifique jusqu'à sa mort en septembre 1981. Il fait aujourd'hui partie de l'Université de Paris VIII. Ce même enseignement inspire aujourd'hui de nombreuses écoles psychanalytiques dans le monde réunies dans l'Association Mondiale de psychanalyse. Il continue d'orienter le Champ freudien.

L'Institut du Champ freudien s'inscrit dans le cadre associatif. Il a pris la suite, en 1987, du Cercle de clinique psychanalytique (1976).

La Section Clinique de Rennes fait partie d'un réseau d'antennes et de sections ou collèges cliniques rassemblés dans l'UFORCA (Union pour la Formation Clinique Analytique) sous le nom d'UFORCA-RENNES.

Elle ne se situe pas dans le cadre d'un groupe psychanalytique même si ses enseignants sont d'orientation lacanienne.

Elle a pour but d'assurer un enseignement fondamental de psychanalyse, tant théorique que clinique, qui s'adresse aussi bien aux travailleurs de la « santé mentale », psychiatres, médecins, psychologues, orthophonistes, etc. qu'aux psychanalystes eux-mêmes et aux universitaires intéressés par ce savoir particulier.

Participer à la Section Clinique n'habilite pas à la pratique de la psychanalyse. Une attestation d'études cliniques sera remise aux participants à la fin de chaque année s'ils ont rempli les conditions de présence et de participation active exigées.

L'association UFORCA-Rennes pour la formation permanente assure la gestion de la Section clinique de Rennes.

Nous publions, ci-après, un texte de Jacques-Alain Miller : le « prologue de Guitrancourt », écrit lors de la fondation des sections cliniques de Bruxelles et de Barcelone.



Prologue de Guitrancourt

par Jacques-Alain Miller

Nulle part au monde il n'y a de diplôme de psychanalyste. Et non pas par hasard, ou par inadvertance, mais pour des raisons qui tiennent à l'essence de ce qu'est la psychanalyse.

On ne voit pas ce que serait l'épreuve de capacité qui déciderait du psychanalyste, alors que l'exercice de la psychanalyse est d'ordre privé, réservé à la confiance que fait le patient à un analyste du plus intime de sa cogitation.

Admettons que l'analyse y réponde par une opération, qui est l'interprétation, et qui porte sur ce que l'on appelle l'inconscient. Cette opération ne pourrait-elle faire la matière de l'épreuve ? – d'autant que l'interprétation n'est pas l'apanage de la psychanalyse, que toute critique des textes, des documents, des inscriptions, l'emploie aussi bien. Mais l'inconscient freudien n'est constitué que dans la relation de parole que j'ai dite, ne peut être homologué en dehors d'elle, et l'interprétation psychanalytique n'est pas probante en elle-même, mais par les effets, imprévisibles, qu'elle suscite chez celui qui la reçoit, et dans le cadre de cette relation même. On n'en sort pas.

Il en résulte que c'est l'analysant qui, seul, devrait être reçu pour attester la capacité de l'analyste, si son témoignage n'était faussé par l'effet de transfert, qui s'installe aisément d'emblée. Cela fait déjà voir que le seul témoignage recevable, le seul à donner quelque assurance concernant le travail qui s'est fait, serait celui d'un analysant après transfert, mais qui voudrait encore servir la cause de la psychanalyse.

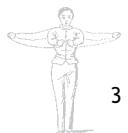
Ce que je désigne là comme le témoignage de l'analysant est le nucleus de l'enseignement de la psychanalyse, pour autant que celui-ci réponde à la question de savoir ce qui peut se transmettre au public d'une expérience essentiellement privée.

Ce témoignage, Jacques Lacan l'a établi, sous le nom de la passe (1967) ; à cet enseignement, il a donné son idéal, le mathème ⁽¹⁾ (1974). De l'une à l'autre, il y a toute une gradation : le témoignage de la passe, encore tout grevé de la particularité du sujet, est confiné à un cercle restreint, interne au groupe analytique ; l'enseignement du mathème, qui doit être démonstratif, est pour tous – et c'est là que la psychanalyse rencontre l'Université.

L'expérience se poursuit en France depuis quatorze ans ; elle s'est fait déjà connaître en Belgique par le Champ freudien ; elle prendra dès janvier prochain la forme de la « Section Clinique ».

Il me faut dire clairement ce que cet enseignement est, et ce qu'il n'est pas.

(1) Du grec *mathema*, ce qui s'apprend.



Il est universitaire ; il est systématique et gradué ; il est dispensé par des responsables qualifiés ; il est sanctionné par des diplômés.

Il n'est pas habilitant quant à l'exercice de la psychanalyse. L'impératif formulé par Freud qu'un analyste soit analysé, a été non seulement confirmé par Lacan, mais radicalisé par la thèse selon laquelle une analyse n'a pas d'autre fin que la production d'un analyste. La transgression de cette éthique se paie cher – et à tous les coups, du côté de celui qui la commet.

Que ce soit à Paris, à Bruxelles ou à Barcelone, que ses modalités soient étatiques ou privées, il est d'orientation lacanienne. Ceux qui le reçoivent sont définis comme des participants : ce terme est préféré à celui d'étudiant, pour souligner le haut degré d'initiative qui leur est donné – le travail à fournir ne leur sera pas extorqué : il dépend d'eux ; il sera guidé, et évalué.

Il n'y a pas de paradoxe à poser que les exigences les plus strictes portent sur ceux qui s'essaient à une fonction enseignante dans le Champ freudien sans précédent dans son genre : puisque le savoir, s'il prend son autorité de sa cohérence, ne trouve sa vérité que dans l'inconscient, c'est-à-dire d'un savoir où il n'y a personne pour dire « je sais », ce qui se traduit par ceci, qu'on ne dispense un enseignement qu'à condition de le soutenir d'une élaboration inédite, si modeste soit-elle.

Il commence par la partie clinique de cet enseignement.

La clinique n'est pas une science, c'est-à-dire un savoir qui se démontre ; c'est un savoir empirique, inséparable de l'histoire des idées. En l'enseignant, nous ne faisons pas que suppléer aux défaillances d'une psychiatrie à qui le progrès de la chimie fait souvent négliger son trésor classique ; nous y introduisons aussi un élément de certitude (le mathème de l'hystérie).

Les présentations de malades viendront demain étoffer cet enseignement. Conformément à ce qui fut jadis sous la direction de Lacan, nous procéderons pas à pas.

Jacques-Alain Miller
15 août 1988.



La Section Clinique de Rennes

2014-2015

Figures de l'Autre dans la clinique analytique

C'est au début de la création de la Société Française de Psychanalyse (SFP) par scission à l'intérieur de la Société Parisienne de Psychanalyse (SPP), que Lacan prononce son discours de Rome écrit à l'été de 1953. Il introduisait par là dans la psychanalyse, tout en faisant retour à Freud, la fonction et le champ de la parole et du langage.

Or, cet Autre qui a partie liée avec ce parasite qu'est le langage et dont il dit dans son article « La direction de la cure »¹ qu'il est « le lieu de déploiement de la parole », peut s'entendre de diverses façons, et Lacan n'a pas manqué de les faire varier tout au long de son enseignement.

Mais déjà, dès l'aurore de son usage de l'Autre, Lacan lui donne plusieurs valences :

« Autre de la vérité, tiers de tout dialogue, référence des pactes et des controverses, Autre de bonne foi ; C'est encore l'Autre de la parole, allocutaire fondamental, adresse du discours au-delà du vis à vis. Dans les termes de la théorie de la communication, c'est le lieu du « code », qui est aussi bien celui où s'élabore le message [...] c'est par là l'Autre dont l'inconscient est le discours [...]. C'est enfin l'Autre du désir comme inconscient, opaque au sujet qui en est serf. »²

J.-A. Miller va jusqu'à dire que ce n'est pas tant un concept qu'une lettre A, propre à attirer et susciter des significations multiples.

Dans la clinique nous voyons ces diverses significations à l'œuvre : tantôt il répond en effet à ce que Lacan appelait dans sa première clinique, la figure du tiers, tantôt il est investi de la fonction du symbolique et en supporte le registre avec son pouvoir de significantisation, tantôt encore, il est l'Autre primordial maternel ou encore l'Autre paternel porteur des insignes du Nom-du-Père, porteur également des identifications. Et, par emprunt au linguiste Roman Jakobson et à Saussure, Lacan fera de l'Autre le support de la métaphore et de la métonymie, revisitant ainsi, en les complexifiant, les notions freudiennes de déplacement et de condensation dans l'analyse des formations de l'inconscient. Ce peut être aussi l'Autre *méchant* selon le titre d'une récente journée de l'UFORCA.

Or, la complexité du concept d'Autre devient plus évidente à partir du moment où Lacan inscrit sur son graphe SA, soit le mathème d'un manque dans l'autre qui lui aussi attire des significations multiples : lieu du manque constitutif du désir car, et « c'est un thème de Lacan devenu des plus populaires, l'analyste ne répond pas à la demande ; il interprète au-delà, au niveau du désir, le désir est inadaptable, inéducable, il n'est pas susceptible d'une pédagogie, mais seulement d'une éthique : « Ne pas céder sur son désir », non pas « libérer le désir »— cette idéologie n'est nullement lacanienne —... Le désir freudien en revanche, n'est pas le contre de la loi, mais la même chose, ses formes sont en nombre limité, et sa fonction est coordonnée à un manque »³.

(1) Lacan J., *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 628.

(2) Miller J.-A., *Ornicar ?* n°21 p. 40.

(3) Miller J.-A., *ibid.*, p. 52.



Plus encore, le manque dans l'avancée de l'enseignement de Lacan est la marque d'un Autre que qualifient son inexistence, son inconsistance, et son incomplétude. C'est toute la question des identifications et de l'identité qui est bouleversée alors même qu'elle agite aujourd'hui au plus haut point notre société : identités nationales, identités communautaires, voire même identité sexuée. Ces questions se font plus aiguës dans la clinique psychanalytique à mesure que le déclin du père se répand dans la civilisation. C'est d'ailleurs le symbolique en tant que registre qui est, sinon aboli, du moins affaibli, puisqu'il n'est plus comme à l'époque de la scission de 1953, porteur du mythe œdipien à prétention universelle. Avec la prise en compte de « l'inexistence de l'Autre » nous aborderons la clinique de *l'au-delà de l'Œdipe*, la clinique de sujets de plus en plus éloignés de la nature par le discours de la science et la marchandisation capitaliste.

Ce nouveau statut de l'Autre est à mettre en rapport avec les six paradigmes de la jouissance⁴, car ils visent à chaque fois à résoudre le problème de la manière dont l'Autre de la parole et du langage parvient à traiter la jouissance humaine en excès, sachant que la pulsion ne peut se laisser dompter par le signifiant comme Serge Leclair l'a pensé pendant un temps.

La clinique de la psychose et de l'autisme interroge ces points de façon radicale.

À la fin de son enseignement Lacan posera que l'Autre absolu c'est le corps, et que, seul, bien que troué, il existe comme support de la jouissance tandis que l'Autre du signifiant se voit sous le vocable de *parlêtre* destiné à représenter le manque, l'univers des semblants.

(4) Miller]-A., *La Cause freudienne* n°43, octobre 1999, p. 7-29.



I

Séminaire théorique

Lecture et commentaire du Séminaire XVI de Jacques Lacan : D'un Autre à l'autre

Texte établi par Jacques-Alain Miller, Éditions du Seuil

Le vendredi soir de 21h15 à 23h15

Nathalie Charraud, Pierre-Gilles Guéguen, Anne-Marie Le Mercier, Jean Luc Monnier, Danièle Olive, Laurent Ottavi, François Sauvagnat

Dans son Ouverture de la Section clinique de Vincennes, le 5 janvier 1977, Lacan propose que la section qui s'intitule « de la clinique psychanalytique, soit une façon d'interroger le psychanalyste, de le presser de déclarer ses raisons »¹.

La lecture du Séminaire XVI, *D'un Autre à l'autre*, prononcé en 1968-69, répond à cette visée de Lacan. Ce séminaire fonde la clinique dans la structure. Ainsi, vouloir savoir et résoudre « ce qui fait nœud pour le névrosé »² nécessite de se repérer dans la logique par laquelle « la structure du sujet fait drame »³. Cette démarche logique est aussi valable pour la perversion et la psychose, le séminaire le démontre.

Le Séminaire XVI est une élaboration logique du concept de jouissance, entre l'inconsistance de l'Autre et la consistance logique de l'objet.

La première partie introduit l'inconsistance de l'Autre en remaniant la valeur jusqu'ici accordée à SA et ouvre au débat entre être et existence qui mène à l'enjeu du pari de Pascal. « Dieu est, ça ne fait aucune espèce de doute, ça ne prouve absolument pas qu'il existe. La question ne se pose pas. Mais il faut savoir si Je existe »⁴. La quête de Lacan avec Pascal nous oriente du Je à la cause, soit l'objet *a* et la perte inhérente au signifiant qui sépare le sujet de l'Autre. La perte ouvre sur la répétition et Lacan cherche, avec la suite de Fibonacci ce qui ferait réglage entre 1 et *a*, entre signifiant et jouissance. « Comment figurer ce qui se perd dans le fait de poser arbitrairement le 1 inaugural, réduit à sa fonction de marque ? »⁵. Au cœur de cette quête logico-mathématique sur le pari, il y a le réel qui fait trou dans l'Autre, et la question de l'acte : « Il n'y a d'autre jeu que de risquer le tout pour le tout, que c'est même ça qui s'appelle agir tout court. »⁶

Les trois parties suivantes concernent la jouissance : son champ, son réel, sa logique. Lacan se sépare du pathos colorant le Séminaire *L'éthique de la psychanalyse* pour donner à la jouissance son statut de fonction logique. La pulsion est revisitée sur la thèse d'une « conjonction de la logique et de la corporéité ». Ceci amène Lacan à s'interroger sur le ressort qui peut faire de la jouissance de bord un équivalent de la jouissance sexuelle⁷. Sublimation et perversion viennent indiquer « comment un trou topologique peut fixer à soi seul une conduite subjective »⁸.

Le réel de la jouissance concerne ce trou en tant qu'enforme de l'Autre. Comme l'indique Jacques-Alain

(1) Lacan J., Ouverture de la section clinique, *Omnicar* ? n° 9. Texte disponible également sur le site de l'École de la Cause freudienne.

(2) Lacan J., *Le Séminaire*, livre XVI, *D'un Autre à l'autre*, p. 278.

(3) *Ibid*, p. 322.

(4) *Ibid*, p. 103-104.

(5) *Ibid*, p. 139.

(6) *Ibid*, p. 178.

(7) *Ibid*, p. 229.

(8) *Ibid*, p. 259.



Miller⁹, il s'agit là de repérer dans le sujet « un représentant qui soit plus originel que le signifiant ». Lacan décline les « effaçons » dans les modalités logiques et corporelles de l'objet par lesquelles s'inscrit le sujet de ne pouvoir qu'être représenté. L'enjeu d'une analyse est saisi comme jonction entre l'objet « où le sujet peut retrouver son essence réelle comme manque à jouir, et rien de plus, [...] et le champ de l'Autre, en tant que s'y ordonne le savoir »¹⁰.

Névroses et perversions sont relues sur fond de jouissance à démasquer dans le symptôme, en tant qu'indicible.

La logique de la cure trouve son ressort dans la logique de la jouissance. La fin de l'analyse et la passe, dont Lacan a fait la proposition l'année précédente, s'orientent de la structure qui commande l'acte analytique.

C'est aussi ce qui fonde la valeur politique de ce séminaire, prononcé à une époque où la fonction du père et celle de la jouissance sont particulièrement interrogées dans la civilisation.

II

Cas cliniques

Le samedi de 8h30 à 10h15

Discussion clinique sur une présentation de malade.

Danièle Olive, Jean-Claude Maleval

III

Les séminaires pratiques

La clinique du cas

Quatre ateliers

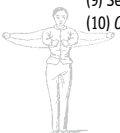
Le samedi de 10h15 à 12h15

Tous les enseignants de la Section Clinique

Pour qu'il y ait chance que la psychanalyse se transmette, il est nécessaire que l'expérience des cliniciens puisse se formaliser. À cet égard le bien dire est essentiel et la construction du cas se fait dans une perspective étroitement liée à l'éthique de la psychanalyse. Lacan, s'il n'a pas donné beaucoup de cas de sa pratique d'une manière développée, a su cependant à chaque fois cerner ce qui de sa pratique était paradigmatique, presque toujours sous une forme ramassée en très peu de mots. Par ailleurs il s'est largement appuyé dans son enseignement sur les cas de Freud ou de nombreux autres psychanalystes d'horizons variés (Ernst Kris, Ella Sharpe, Ruth Lebovici et bien d'autres...) tandis qu'il poursuivait en dépit des modes sa présentation de malades.

(9) Se reporter à la revue *La Cause freudienne* n° 64 à 67 pour lire sa présentation du Séminaire XVI.

(10) *Op. cit.*, p. 322.



Dans nombre des exemples qu'il discute, l'interprétation du psychanalyste joue un rôle essentiel. Tantôt elle est lévitatoire, c'est le cas de celles de Freud commentées dans l'intervention sur le transfert, tantôt elle enferme le sujet dans une impasse, c'est le cas par exemple de celle de Kris, dans le cas de « L'homme aux cervelles fraîches ».

Le séminaire pratique vise à cerner ce qui, dans chaque cas présenté, soit par les enseignants, soit par les participants, constitue un moment tournant et consiste à dégager comment dans le cas s'articule la structure du sujet et l'interprétation éventuelle, et quels effets peuvent en être attendus. Il sera dans ce séminaire, fait appel à des cas de névroses aussi bien que de psychoses chez des sujets enfants ou adultes, la question du diagnostic différentiel demeurant toutefois ouverte.

IV

Les séminaires de textes

Commentaire suivi de textes

Trois ateliers

Le samedi de 14h à 15h30

Responsables des ateliers :

Emmanuelle Borgnis-Desbordes, Philippe Carpentier, Isabelle Rialet-Meneux.

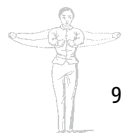
Avec tous les enseignants de la Section Clinique

C'est par de multiples élaborations de la notion d'Autre que la psychanalyse lacanienne a constitué une partie de son originalité ; néanmoins, cette notion a grandement varié depuis ses premières formulations dans les premières versions du stade du miroir.

Une première figure est corrélative de l'élaboration de la notion d'imaginaire ; venant corriger la théorie freudienne de pulsion, elle la « dénaturalise » en la corrélant à diverses formes d'aliénation agressive dans des instances familiales/sociales. À une époque où triomphe déjà la notion d'intersubjectivité, elle retrouve dans le symptôme l'impossibilité hégélienne de la coexistence des consciences. Cette répartition se continuera avec la publication de « Fonction et champ de la parole et du langage », où la parole pleine, telle qu'elle devrait résulter de la reconnaissance du message inconscient, est opposée aux résistances imaginaires.

Non que toutefois la figure de l'Autre soit positivée sans réserve : au moment même où Lacan s'appuie sur les structures élémentaires de la parenté décrites par Lévi-Strauss pour spécifier en quoi l'inconscient est structuré comme un langage, il insiste sur la dette, la faute du père pour décrire la structure de « protêt » du symptôme névrotique. Loin que l'Autre puisse être garanti par un père idéal, conclusion rêvée par S. Freud du complexe d'Œdipe, la reprise par Lacan du cas du petit Hans esquisse l'inévitabilité des solutions « atypiques ».

Dès les premières écritures du graphe du désir, la décomplétion de l'Autre est donnée comme l'enjeu même des modes d'existence du sujet : seul le sujet psychotique se suffit de l'Autre du code ; le sujet névrotique, lui, s'appuie sur une fonction paternelle dont la *Bejahung*, paradoxalement, se soutient essentiellement de la notion qu'« il ne savait pas » !



Cette dissymétrie – l'Autre, tel qu'il garantit la structure du sujet, s'appuyant sur une instance « métaphorique », secrètement négative – ne fera que s'accroître. D'une part par le dédoublement entre P (le Nom-du-Père) et Phi (le phallus), permettant d'envisager des formes diverses de réalisation de la forclusion ou du destin pervers ; d'autre part, par l'accentuation de l'atypicité de la névrose au regard de toute volonté de normativité ; et enfin, par l'exploration systématique des impasses des relations entre les sexes, selon une direction déjà esquissée lors de l'exploration de *Das Ding*, dans le Séminaire *L'éthique*.

Si au début des années cinquante, la figure de l'Autre semblait très marquée par l'intersubjectivité et l'« engagement », progressivement, c'est la thématique de l'inexistence du rapport sexuel qui finit par s'imposer, sur la base d'une exploration toujours plus minutieuse des particularités du désir féminin. Dès lors, l'Autre devient, au regard de ces nouvelles perspectives, ce qui ne parvient à s'écrire que par rapport à l'Un, comme « Un en moins » dans le nœud borroméen, formulation tirée du fait que « dans tout rapport de l'homme avec une femme, c'est sous l'angle de l'une en moins qu'elle doit être prise »¹, comme « une par une »².

Bibliographie :

Lacan J., « Le stade du miroir », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 93.
 Lacan J., « Fonction et champ de la parole et du désir », *Écrits, op. cit.*, p. 237.
 Lacan J., « Subversion du sujet et dialectique du désir », *Écrits, op. cit.*, p. 793.
 Lacan J., *Le Séminaire*, livre VII, *L'éthique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1986.

Lacan J., *Le Séminaire*, livre VIII, *Le transfert*, Paris, Seuil, 2001.
 Lacan J., *Le Séminaire*, livre X, *L'angoisse*, Paris, Seuil, 2004.
 Lacan J., *Le Séminaire*, livre XIX, *...Ou pire*, Paris, Seuil, 2011.
 Lacan J., *Le Séminaire*, livre XX, *Encore*, Paris, Seuil.

* On pourra aussi se reporter aux références des pages 5 et 6.

V

La présentation de malades

À Rennes, elle a lieu au Centre Médical et Pédagogique, Unité Soins-Études-Psy,
 41, avenue des Buttes de Coësmes, à Rennes, dirigé par le Dr Gaëlle Olivier.
 Elle est assurée par, Pierre-Gilles Guéguen, Sophie Marret-Maleval et Jean Luc Monnier
 Dans le service du Dr David Briard, Hôpital Sud, 16 bd de bulgarie, Rennes
 Elle est assurée par Pierre-Gilles Guéguen et Jean Luc Monnier

Les dates seront communiquées ultérieurement. Les inscriptions sont réservées.

Atelier de Mayenne (associé à la Section clinique de Rennes)

Responsable délégué : J.-C. Maleval.

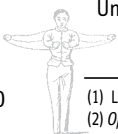
L'Atelier de Mayenne organise une présentation de malades qui a lieu :

Judi 9 octobre 2014 à 14H.	Judi 26 février 2015 à 14H.
Judi 6 novembre 2014 à 14H.	Judi 5 mars 2015 à 14H.
Judi 4 décembre 2014 à 14H.	Judi 7 mai 2015 à 14H.
Judi 15 janvier 2015 à 14H.	Judi 4 juin 2015 à 14H.

La présentation sera assurée à l'Hôpital de Mayenne, dans le service du Dr Pouliquen, par le Dr D. Olive,
 le Pr S. Marret-Maleval, le Pr M. Grollier, le Pr J.-C. Maleval.

Elle est ouverte sur demande aux participants à la Section Clinique de Rennes.

Une personne non inscrite à la Section Clinique peut y être admise, après entretien, sous condition
 du versement d'une participation aux frais de 50 €.



(1) Lacan J., *Le Séminaire*, livre XX, *Encore*, Paris, Seuil, p. 116.

(2) *Op. cit.*, p. 15.

VI

Conférences invités

Du nouveau dans la psychanalyse

Le samedi à 15h30

L'Uforca de Rennes fait partie d'un réseau national Uforca, qui regroupe les Sections Cliniques de l'INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN. Ces organismes visent à promouvoir l'enseignement de la psychanalyse appliquée à la clinique et aussi la recherche dans ce domaine, et plus spécialement dans l'orientation lacanienne. Tous les collègues invités dans cette séquence du samedi font état de leurs dernières recherches en lien avec le sujet choisi pour l'année. Ces exposés à teneur principalement clinique sont offerts à la discussion et aux questions aussi bien des participants que des enseignants de la Section Clinique.

22 novembre 2014.....	Aurélié Pfauwadel
13 décembre 2014.....	Armelle Guivarch
10 janvier 2015.....	Anne Lysy
28 février 2015.....	Véronique Mariage
28 mars 2015.....	Philippe Cullard
11 avril 2015.....	Claude Quenardel
13 juin 2015.....	Francesca Biagi-Chai

VII

Le séminaire d'étude et de recherche

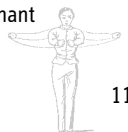
de la Section Clinique de Rennes :

le Cercle

Dans le Séminaire *D'un Autre à l'autre* Lacan définit la structure du sujet entre trois termes essentiels : l'Autre, la jouissance et l'objet *a*. Entre eux, le savoir prend un statut particulier, en tant que la jouissance est exclue de ce qui peut se dire. Il y a antinomie de l'Autre et de la jouissance, comme l'indique Jacques-Alain Miller, et ce séminaire explore cette antinomie. Un réel échappe au symbolique et fonde cependant le savoir qui se construit dans la cure, puisque que Freud déjà proposait à ses patients de dire ce qui ne se sait pas. Le sujet supposé savoir de Lacan s'y enracine. Lacan insiste sur le repérage essentiel dans la cure, au-delà de l'exploration nécessaire de l'histoire du sujet : sous quel mode de présence ont été offerts au sujet, savoir, jouissance et objet, à partir de la façon dont se sont présentés les désirs chez ses parents ? Il en fait un ressort du « choix » de la névrose ou de la psychose tout en précisant : « Il n'y a pas eu de choix, car le choix était déjà fait au niveau de ce qui s'est présenté au sujet »¹ en fonction des trois termes évoqués plus haut. Il s'agit donc de repérer comment pour un sujet, la rencontre du signifiant et de la jouissance seraient venus déterminer sa position comme défense face au réel. La perversion trouvera aussi dans ce séminaire une base théorique permettant de lire certains fantasmes.

Nous pourrions soutenir cette orientation pour construire les cas étudiés au CERCLE en prenant

(1) Lacan J., *Le Séminaire*, livre XVI, *D'un Autre à l'autre*..., Paris, Seuil, 2006, p. 332.



appui sur une remarque d'Éric Laurent : « Un cas est un cas s'il témoigne et de l'incidence logique d'un dire dans le dispositif de la cure et de son orientation vers le traitement d'un problème réel, d'un problème libidinal, d'un problème de jouissance ² ».

Nous aurons ainsi une trame pour aborder les diverses facettes de l'Autre et celles de l'autre, déclinées dans une cure, afin d'en cerner la fonction logique dans leur rapport à l'inconsistance de l'Autre : le prochain, comme « imminence intolérable de la jouissance ³ », l'Autre méchant, l'Autre féroce et le surmoi, l'Autre dans le fantasme du névrosé, mais aussi l'Autre dans sa fonction de « corps en tant que perçu comme séparé de la jouissance ⁴ ». Nous pourrons également serrer l'objet *a* venant se substituer au signifiant de l'Autre barré, faisant trou dans l'Autre, et donnant forme à la jouissance à partir de bords dans le corps. La pulsion sera remise à l'étude, à partir des objets dans lesquels elle s'incarne, permettant un joint entre l'Autre et la jouissance.

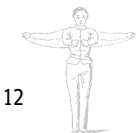
Comment les dire qui se déploient dans la cure portent-ils à conséquence sur ces points pour le sujet ? Ceci touche à la fonction de l'interprétation.

Le séminaire mensuel du CERCLE, animé par Jean Luc Monnier et Anne-Marie Le Mercier traitera de ces questions cruciales à partir des présentations soumises à la discussion par les participants.

Il est ouvert aux membres de la Section Clinique de Rennes qui sont membres du CERCLE. L'étude et la construction de cas cliniques, soumis par les participants, ont pour but d'éclairer un ou plusieurs points de la doctrine psychanalytique en lien avec le thème de l'année. Les cas travaillés pendant les séances sont adressés à tous les participants dans les jours précédant le séminaire.

- jeudi 27 novembre 2014
- jeudi 18 décembre 2014
- jeudi 15 janvier 2015
- jeudi 26 février 2015
- jeudi 26 mars 2015
- jeudi 30 avril 2015
- jeudi 21 mai 2015

Des cas cliniques seront retenus, présentés et discutés lors de la journée exceptionnelle du Cercle de la Section clinique de Rennes qui se déroulera : le 13 juin 2015



(2) Laurent É., *Le récit de cas, crise et solution*. Liminaire des XXX^e Journées de l'École de la Cause freudienne. EURL Huysmans. 2001. p. 20.

(3) Lacan J., *op.cit.*, p. 225.

(4) *Ibid*, p. 274.

***Dates des Sessions
de la Section Clinique de Rennes
2014-2015 :***

vendredi 21 novembre 2014
Samedi 22 novembre 2014

Vendredi 12 décembre 2014
Samedi 13 décembre 2014

Vendredi 09 janvier 2015
Samedi 10 janvier 2015

Vendredi 27 février 2015
Samedi 28 février 2015

Vendredi 27 mars 2015
Vendredi 28 mars 2015

Vendredi 10 avril 2015
Samedi 11 avril 2015

Vendredi 12 juin 2015
Samedi 13 juin 2015

Les sessions ont lieu à l'IGR, 11 rue Jean Macé, 35000 Rennes.



Comité de coordination

Pierre-Gilles Guéguen

Anne-Marie Le Mercier

Jean Luc Monnier

Enseignements

Emmanuelle Borgnis-Desbordes

Dominique Carpentier

Philippe Carpentier

Nathalie Charraud

Anne Combot

Dr Jean-Charles Douchet

Marcel Eydoux

Michel Grollier

Pierre-Gilles Guéguen

Laetitia Jodeau-Belle

Jeanne Joucla

Anne-Marie Le Mercier

P^r Jean-Claude Maleval

P^r Sophie Marret-Maleval

Jean Luc Monnier

D^r Danièle Olive

P^r Laurent Ottavi

Myriam Perrin

Isabelle Rialet-Meneux

P^r François Sauvagnat

Direction

Jacques-Alain Miller



LE SECRÉTARIAT

Les inscriptions et les demandes de renseignements, concernant aussi bien l'organisation pédagogique qu'administrative, doivent être adressées à :

Section clinique de Rennes
2, rue Victor Hugo
35000 Rennes
Tél. : 02 99 79 72 36
Mél : monnierj@orange.fr
www.sectionclinique-rennes.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION À LA SECTION

Pour être admis comme participant de la Section Clinique, il n'est exigé aucune condition d'âge.

Il est, par contre, recommandé d'être au moins du niveau de la troisième année d'études supérieures après la fin des études secondaires. Des demandes de dérogation peuvent cependant être faites auprès du Secrétariat.

Les admissions ne sont prononcées qu'après au moins un entretien du candidat avec un enseignant.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des demandes.



Sections cliniques de l'Institut Antennes et Collèges

Section clinique d'Athènes
Section clinique de Barcelone
Section clinique de Bruxelles
Section clinique de Buenos-Aires
Section clinique de Madrid
Section clinique de Milan
Section clinique de Rome
Section clinique de Tel-Aviv

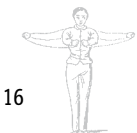
Section clinique d'Aix-Marseille
Section clinique de Bordeaux
Section clinique de Clermont-Ferrand
Section clinique de Lyon-Grenoble
Section clinique de Nantes
Section clinique de Paris-Île-de-France
Section clinique de Paris-Saint-Denis
Section clinique de Rennes

Antenne clinique d'Angers
Antenne clinique de Brest
Antenne de Chauny-Prémontré
Antenne de Dijon
Antenne de Lille
Antenne de Nice
Antenne de Rouen
Antenne de Strasbourg

Collège clinique de Montpellier
Collège clinique de Toulouse

INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN
74 rue d'Assas – 75006 Paris

UFORCA
Secrétariat
82 Cours Aristide Briand – 33000 Bordeaux



BULLETIN D'INSCRIPTION

Session 2014-2015

À RETOURNER À

Secrétariat de la Section clinique de Rennes
Uforca-Rennes

2, rue Victor Hugo - 35000 Rennes - Tél. : 02 99 79 72 36
monnierj@orange.fr - www.sectionclinique-rennes.fr

Fournir 2 photos
d'identité couleur

Écrire en lettres majuscules

Nom Prénom

Date et lieu de naissance

Profession

Diplômes

Lieu(x) de travail

Adresse personnelle

N° Rue

Code Postal Localité

Téléphone Mél

• VOTRE INSCRIPTION EST-ELLE ?

Personnelle OUI NON

Prise en charge par une institution OUI NON

(joindre une lettre de celle-ci attestant son accord)

Années de présence : ____/____ ____/____ ____/____ ____/____

• SI VOTRE INSCRIPTION EST PRISE EN CHARGE PAR UNE INSTITUTION :

Un chèque de caution de 320 € vous est demandé. Il sera restitué au paiement de la prise en charge par votre institution.

L'entreprise est-elle soumise au 1 % OUI NON

Quelle est sa raison sociale

Adresse

..... Téléphone

Quel est le nom du responsable de la formation permanente

Une convention sera envoyée directement à votre institution.

• COÛT DE L'INSCRIPTION :

• Au titre de la formation permanente : 560 €

• À titre individuel : 320 €

• Pour les étudiants de moins de 27 ans (sur justificatifs)
et les personnes en recherche d'emploi 180 €

Cette session est organisée dans le cadre des activités de l'Association Uforca-Rennes pour la formation permanente.

Le

signature

N.B. : Fournir 2 photos d'identité couleur

Section clinique de Rennes
2, rue Victor Hugo
35000 Rennes
Tél. : 02 99 79 72 36
Mél : monnierj@orange.fr
www.sectionclinique-rennes.fr

Achévé d'imprimer en août 2014
par l'imprimerie Média Graphic, Rennes.

Secrétariat

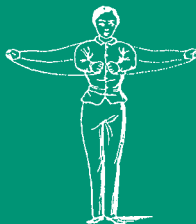
2, rue Victor Hugo - 35000 Rennes

Comité de coordination

Pierre-Gilles Guéguen, Anne-Marie Le Mercier, Jean Luc Monnier

Direction

Jacques-Alain Miller



www.sectionclinique-rennes.fr